

Gagny

Hors-série - n°121

Magazine



As des Services
L'esprit libre chez soi et partout ailleurs

JARDIN & EXTÉRIEURS

<p>Entretien de votre jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tonte et entretien des pelouses • Arrosage du jardin • Entretien et taille des arbustes, des haies et des massifs • Gestion des déchets verts • Préparation du jardin pour l'hiver • etc... 	<p>Aménagement de vos extérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plantation et entretien des fleurs et des plantes • Montage de mobilier de jardin • etc... 	<p>Nettoyage de vos extérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et démaillage des allées • Entretien des terrasses • Nettoyage et entretien des équipements • etc...
--	--	---

As des Services
42 avenue des Arts 93370 Montfermeil
montfermeil@as-des-services.com
www.as-des-services.com

01 45 09 88 51

services à la personne 50% de réduction d'impôts

AVANCE IMMÉDIATE DU CREDIT D'IMPÔT (si éligible)

ELDN DECORS
David Neves

- Peinture
- Plâtrerie
- Salle de bains
- Revêtement de sol
- Murs

eldndecors@gmail.com
06 16 12 84 09 / 06 12 14 42 34

Suivez-nous
eldn.decors

SERRURERIE GAGNY SÉCURITÉ
Mme Robion

DÉPANNAGES RAPIDES

Pose de serrures et verrous • Fabrication de grilles de défense • Blindage de portes • Persiennes • Vitrage • Volets roulants • Réparation ou fabrication de portes et de portails et clôtures • Portes de garage • Automatisation de portes et de portails • Ouverture de portes • Clés minute

www.gagny-securite.com

13, av. Jean Jaurès - 93220 Gagny
01 43 81 26 51
gagnysecurite@gmail.com

DEVIS GRATUIT

QUALIBAT

ORIGINAL HAMBURGERS
ANDER'S
EST. 2023

BEST BURGER IN TOWN
Authentiques sandwiches, produits frais travaillés maison.

GAGNY
22 Place du Général de Gaulle,
93220 Gagny
Tél : 01 78 78 94 66

NOUVEAU : OUVERT 7J / 7
Désormais ouvert tous les jours :
12H-14H30 / 18H45-21H45

Scannez ici

-10%
sur votre prochaine commande via notre site avec le code "GAGNYMAG"

COMMANDEZ

- Sur place
- Click & Collect
- En livraison

@anders.burger

Viande de bœuf fraîche Française | Pain frais quotidien | Frites fraîches maison

MY ASSISTANCE
L'AIDE À DOMICILE
7j/7- 24h/24
Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur),
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménagers

50% de crédit d'impôt
selon l'article 199 sexdecies du CGI

Possibilité de financement par le département, dans le cadre de l'ADPA ou de la PCH en mode prestataire, par la CNAV ou différentes caisses de retraite, par la CAF, par différentes mutuelles...
Ne pas hésiter à se renseigner directement auprès de l'agence.

Nous intervenons sur LA SEINE-SAINT-DENIS
216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois
01 56 63 09 35
mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE
81, rue Dalayrac
94120 Fontenay-sous-Bois
01 55 12 10 02
mail : myassistance94@myassistance.fr

Sommaire

<i>Instant élections</i>	4-7
<i>Parole à Rolin Cranoly, Maire de Gagny</i>	8-11
<i>Conseil municipal mode d'emploi</i>	12-13
<i>Installation du Conseil municipal</i>	14-15
<i>Les élus</i>	16-17
<i>Cartes d'identités des nouveaux Adjointes au Maire</i>	18-21
<i>Trombinoscope</i>	22-23
<i>Les 10 actions phares des 365 premiers jours</i>	24-27
<i>3 questions à la 1^{ère} Adjointe et au 2^e Adjoint</i>	28-29
<i>Résultats en détail des élections municipales</i>	30
<i>Tribunes</i>	31

Directeur de la publication : Rolin Cranoly - **Rédactrice en chef :** Goucème Kandil-Dewolf - **Rédactrice :** Alice Loro - **Maquettiste / Photographe :** Maxime Puyraimond - **Crédits photo :** service communication -
Impression : ILD - **Dépôt légal :** avril 2026 - **Tirage :** 19 500 exemplaires -
Distribution : GPS.



Vous ne recevez qu'épisodiquement Gagny Magazine ? Faites-le savoir sur Gagny.fr ou en appelant le 01 56 49 22 53. Pour insérer votre publicité, contactez Pascal Gauthier (société LVC Communication) Tél : 06 80 71 07 07.



Retrouvez toute l'actualité sur les réseaux Ville de Gagny



Élections municipales : revivez la journée en détail







00h00
L'heure des résultats



“ C’était une évidence de poursuivre l’action ”



Parole à Rolin Cranoly, Maire de Gagny

Réélu dès le premier tour avec un score sans appel de 73,18 %, Rolin Cranoly, Maire de Gagny, entame un nouveau mandat placé sous le signe de la confiance, de la continuité et de l’action.

Fort d’un soutien massif des Gabiniennes et Gabiniens, Rolin Cranoly revient pour le magazine municipal sur une campagne qu’il qualifie de « magnifique », sur son attachement profond à la ville et sur les priorités qui guideront son action dans les années à venir. Entre bilan, engagement et vision d’avenir, Monsieur le Maire réaffirme sa volonté de promouvoir le « vivre-ensemble » et de poursuivre les projets engagés au service de toutes et tous.

Comment avez-vous vécu la campagne ?

« Cette campagne était magnifique, c’était une campagne extrêmement dense avec pour moi une prise de conscience assez évidente : pendant très longtemps je pensais que la fonction de Maire était une fonction qui isolait, mais cette campagne m’a fait prendre conscience que derrière moi j’avais véritablement une foule de personnes mobilisées pour m’accompagner dans ma mission et pour œuvrer à ma réélection. »

Pourquoi avez-vous voulu être de nouveau élu ?

« C’était une évidence de poursuivre l’action. Comme je l’ai indiqué aux Gabiniennes et Gabiniens, ce premier mandat était celui de l’audace. L’audace d’aller chercher les financements pour pouvoir porter les différents projets que j’avais pour la ville de Gagny, les mettre en œuvre en lien avec l’administration. Poursuivre cette action et mon engagement au service des Gabiniennes et Gabiniens était une évidence. »



Retrouvez l’interview vidéo de Monsieur le Maire en scannant le QR Code



Quel est votre plus beau souvenir d' élu ?

« Mon plus beau souvenir d' élu c'est de traverser les cours d'école et d'entendre les plus jeunes qui me disent « bonjour Monsieur le Maire ». Cela veut dire que je suis assez proche de ma population pour que même les plus petits me reconnaissent. »

Quel est votre ressenti après l'installation du nouveau Conseil Municipal ?

« Mon ressenti est d'avoir une équipe prête à travailler immédiatement et d'avoir une minorité qui est également prête à collaborer avec moi sur les grands projets de la Ville de Gagny, pour défendre l'intérêt général.

L'installation du Conseil Municipal est toujours un moment assez spécial pour

un Maire parce qu'il fait connaissance avec le Conseil dans son ensemble et voit la façon dont il va travailler avec les différentes personnes. C'est aussi l'occasion d'installer la Municipalité, c'est-à-dire l'exécutif de la collectivité, l'ensemble des Adjointes et Adjointes au Maire et leurs délégations. »

Quelle est la symbolique de ce moment pour la ville ?

« Pour la ville c'est très rassurant de se dire que dès le premier tour nous avons un Conseil Municipal installé et un projet validé sans équivoque par une grande majorité des habitantes et habitants. Cela veut dire que nous n'allons perdre aucun temps dans la mise en œuvre des différents projets que nous avons pensés, discutés et défendus auprès de la population. »

“ *Mon ressenti est d'avoir une équipe prête à travailler* ”

Si vous deviez répondre en 1 mot :

Quelle est votre motivation au quotidien ?

Ma ville

Gagny en un mot ?

Village

Le mot qui résume votre engagement ?

Confiance

Un mot pour qualifier votre équipe municipale ?

Motivée

Votre mandat sera... ?

Beau



Quelle est votre feuille de route maintenant que l'élection est passée ?

« Ma feuille de route est extrêmement claire : c'est le programme que j'ai proposé aux Gabiniennes et Gabiniens, sur lequel ils se sont prononcés en grand nombre pour valider ce projet de mandature. J'ai déjà demandé à l'administration municipale de transformer ce programme électoral en projet d'administration pour que l'ensemble des services puisse se mettre en œuvre et applique ce programme. »

Pour autant, j'aimerais rassurer ma population sur un point : un programme ne signifie pas que nous allons nous limiter à cela. Bien au contraire, nous allons continuer à analyser les différents besoins qui vont émerger pour pouvoir y répondre. »

Quel message souhaitez-vous adresser aux Gabiniennes et Gabiniens ?

« Un message très clair : mon engagement à leur côté est intact. »

Quelle dynamique souhaitez-vous insuffler pour ce nouveau mandat ?

« Pour moi c'est toujours le même leitmotiv « le vivre ensemble ». Je souhaite préserver ce vivre-ensemble, préserver la cohésion sociale sur le territoire de Gagny, que chacune et chacun y trouve sa place et que personne ne soit laissé sur le côté. »





Rolin Cranoly, en quelques chiffres

22

Naissance le 22 mai 1976 à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Il s'installera à Paris en 1989 puis à Gagny en 1998.

8

Elevé par une maman solo, il est le dernier d'une fratrie de 5 sœurs et 2 frères.

20

Le nombre d'années passées dans l'un des groupes bancaires français en tant que responsable de contrôle des activités de marché.

2

Avec son épouse Anne-Laure, il a 2 enfants, Mathilde et Noah.

2007

Plus jeune président d'une association locale UFC Que Choisir, c'est lors d'une réunion publique en novembre 2007 qu'il approche l'ancien Maire de Gagny, feu Michel Teulet. Ce dernier le fait entrer dans son équipe municipale en 2008.

4

Après le décès de Michel Teulet en cours de mandat, il est élu Maire pour la première fois le 4 août 2019 par le Conseil municipal.



58,52%

C'est le score obtenu dès le 1^{er} tour de l'élection municipale de 2020.

2

Lorsque la crise sanitaire du Covid-19 frappe, le centre de vaccination qui ouvre à l'Arena est le 2^e plus important du département après celui du Stade de France.

66,83%

C'est le score obtenu par son binôme lors des élections départementales de 2021 sur le canton Gagny Neuilly-sur-Marne. Sur la partie Gagny seule c'est 73,95%.

2023

Remarqué pour son action en faveur du rayonnement de la Culture, il est fait chevalier dans l'ordre national des Arts et des Lettres.

73,18%

C'est le score historique obtenu dès le 1^{er} tour de l'élection municipale de 2026.





Conseil municipal mode d'emploi

Après les élections municipales, une nouvelle équipe prend les rênes de la commune. Mais comment fonctionne réellement le Conseil municipal ? Qui décide ? Quel est le rôle du Maire, des Adjointes et Adjoints, des Conseillères et Conseillers ? Voici les clés pour mieux comprendre cette instance qui organise la vie locale.

À quoi sert le Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est l'assemblée qui administre la commune. Élus par les Gabiniennes et Gabiniens pour une durée de six ans, les Conseillères et Conseillers municipaux représentent les habitantes et habitants et prennent les décisions importantes pour la ville.

Ils votent les grandes orientations et les projets qui impactent la vie locale :

- le budget de la commune
- les projets d'aménagement
- les équipements publics (écoles, stades, crèches, rues communales ...)
- les actions sociales et environnementales
- les services municipaux

Il est composé de femmes et d'hommes à parité et de façon proportionnelle au résultat des élections municipales. Le Conseil municipal est le cœur de la démocratie locale.

Comment se prennent les décisions ?

Les décisions sont prises lors des séances du Conseil municipal, au minimum un par trimestre.

Chaque séance suit un déroulement précis

1. Présentation des dossiers par le Maire et les membres du Conseil municipal
2. Échanges et débats entre les élus
3. Vote des Conseillères et Conseillers municipaux

Chaque élu dispose d'une voix. Les décisions sont adoptées à la majorité des voix. Les séances du Conseil municipal sont publiques, ce qui permet aux habitantes et habitants d'assister aux débats et de mieux comprendre les décisions prises pour leur Ville.

Le saviez-vous ?

Le Conseil municipal gère les affaires locales de la commune, mais tout ce qui dépasse cette échelle ne relève pas de sa compétence. C'est par exemple le cas pour la gestion des

déchets, qui relève du Territoire Grand Paris Grand Est. Il en va de même pour les transports et lycées qui sont gérés par la Région, les collèges, eux, le sont par le Département. Aussi, l'enseignement dans les écoles dépend de l'Éducation nationale et donc, de l'État, contrairement aux bâtiments qui, eux, sont gérés par la commune.

Le rôle du Maire

Le Maire est le chef de l'exécutif de la commune. Élu par les conseillers municipaux lors de la première réunion du Conseil après les élections, il est chargé de mettre en œuvre les décisions votées.

Ses missions sont nombreuses : préparer et exécuter les décisions du Conseil municipal, gérer le budget communal, diriger les services municipaux, représenter la commune, assurer certaines missions de l'État (état civil, élections, sécurité...).

Le Maire est donc à la fois chef de l'administration municipale et représentant de l'État dans la commune.

Les Adjointes et Adjoints au Maire

Pour mener à bien ses missions, le Maire est entouré d'Adjointes et d'Adjoints. Ils sont également élus par le Conseil municipal et reçoivent chacune et chacun une délégation du Maire dans un domaine précis comme par exemple la culture ou la santé.

Ils pilotent et suivent les projets dans leur domaine et participent activement à la préparation des décisions du Conseil municipal. Toutes et tous sont également sur le terrain, à la rencontre des habitantes et habitants pour échanger et créer du lien avec la population.



Les Conseillères et Conseillers municipaux

Les Conseillères et Conseillers municipaux participent aux débats et aux votes du Conseil. Ils peuvent proposer des idées ou des projets, participer aux commissions municipales, se rendre sur le terrain ou encore relayer les attentes des habitantes et habitants.

Certains conseillers peuvent également recevoir des missions ou délégations spécifiques confiées par le Maire comme la démocratie locale ou encore la solidarité.

Le Conseil municipal rassemble des élus de la majorité et de la minorité, ce qui permet le débat démocratique au sein de l'assemblée locale.

Majorité et minorité : pourquoi c'est important ?

Au sein du Conseil municipal, les élus ne partagent pas toujours les mêmes orientations. Après les élections, la liste arrivée en tête constitue la majorité municipale, tandis que les autres élus forment la minorité. Ces deux groupes obtiennent un nombre de sièges équivalent aux résultats. Ainsi, l'actuel Conseil municipal compte 38 membres de la majorité, 5 membres de la minorité.

La majorité porte le projet qui a été choisi par les électeurs. Elle propose les politiques publiques, prépare les décisions et met en œuvre les actions de la commune avec le Maire, les Adjointes et Adjoints.

43
membres
du
Conseil
municipal

La minorité municipale joue, quant à elle, un rôle essentiel dans la vie démocratique locale. Elle participe aux débats, exprime d'autres points de vue, pose des questions et peut proposer des alternatives et des amendements.

Chaque délibération est votée par le Conseil municipal. Si les séances sont publiques, seuls les élus ont droit à la parole. C'est le Maire qui convoque et dirige les séances.



Installation du Conseil Municipal *21 mars 2026*





Gagny Conseil municipal de Gagny

municipal de Gagny Conseil munic



Gagny Conseil municipal de Gagny

Bénédicte Aubry

Délégations : petite enfance, parentalité et modes de garde
Quartier : Le Chénay

Âge : 71 ans
Profession : Retraitée
Lieu préféré à Gagny : terrain de pétanque Quai du Chénay



“ Aux cotés des professionnels de la petite enfance, je souhaite offrir aux familles gabiniennes des solutions de garde adaptées à la situation de chacun en fonction des disponibilités. ”

Ashween Sivakumar

Délégations : communication, grands projets et concertation
Quartier : Le Chénay

Âge : 32 ans
Profession : Directeur de Cabinet adjoint
Lieu préféré à Gagny : Ru Saint Roch



“ Je suis particulièrement heureux de participer au suivi des grands projets qui façonneront l'avenir de Gagny. C'est une responsabilité importante, mais aussi une fierté de contribuer à l'évolution de notre ville. ”

Aïcha Medjaoui

Délégations : cohésion sociale, politique de la ville, santé et accès aux soins
Quartier : Franceville

Âge : 46 ans
Profession : Directrice d'un centre social
Lieu préféré à Gagny : Étang de Maison Rouge



“ Je suis heureuse de pouvoir continuer à œuvrer pour renforcer la cohésion sociale, en proposant des actions qui rassemblent des Gabiniennes et Gabiniens autour de valeurs de solidarité et d'inclusion qui caractérisent notre ville. ”

Anthony Marques

Délégations : nature en ville, biodiversité et cause animale
Quartier : Centre-ville

Âge : 41 ans
Profession : Gestionnaire de certifications
Lieu préféré à Gagny : Parc Forestier du Bois de l'Étoile



“ Passionné de nature et fervent défenseur de la cause animale, je continuerai à agir aux cotés de Monsieur le Maire pour faire de Gagny une ville pionnière en la matière. ”

Mireille Bourrat

Délégations :
administration
générale, ressources
humaines et qualité
du service public

Quartier :
Parc Carette
Âge : 74 ans
Profession : Retraitée
Lieu préféré à
Gagny : École Louis
Pasteur



“ Je souhaite continuer à mettre toute mon énergie au service des Gabinennes et Gabiniers en travaillant étroitement avec les agentes et agents de la collectivité. ”

Guillaume Fournier

Délégations :
bâtiments
communaux, qualité
de vie des seniors,
autonomie et lien
intergénérationnel

Quartier : Chénay
Âge : 52 ans
Profession : Cadre de
la fonction publique
territoriale
Lieu préféré à
Gagny : Lac de
Maison Blanche



“ Gabinien depuis 30 ans et élu depuis 18 ans, j'ai toujours placé les seniors au cœur de mon engagement. Aujourd'hui je mobilise toute mon expérience pour les accompagner durablement tout au long de cette mandature. ”

Marija Vicovac

Délégations :
éducation, réussite
éducative et protection
de l'enfance

Quartier :
Centre-ville
Âge : 46 ans
Profession :
Conception paysagiste
Lieu préféré à
Gagny : Parc Courbet



“ Je m'attacherai à accompagner les familles pour qu'elles s'épanouissent et les jeunes gabiniers pour que chacun se rende compte à quel point il compte dans son foyer, dans sa ville et dans la société. ”

Thierry Kittaviny

Délégations :
développement
économique,
commerces et
artisanat

Quartier :
Franceville
Âge : 55 ans
Profession :
Travailleur
indépendant
Lieu préféré à
Gagny : Place Foch



“ Pour ce nouveau mandat, mon ambition est de renforcer la diversité du commerce, donner une identité au commerce local et de faire du cœur de ville un lieu de vie et de partage. ”

Élodie Cutard

Délégations :
culture, création et
vie artistique

Quartier : Le Chénay

Âge : 45 ans

Profession :

Responsable
recrutement

Lieu préféré

à Gagny : Rotonde
du Parc Courbet



“ Je suis convaincue
que la culture
n'est pas un luxe mais
un droit fondamental,
ciment du vivre ensemble
et moteur de notre lien
social. La continuité
de mon engagement
est de promouvoir
l'excellence culturelle
et garantir qu'elle
soit accessible à
toutes et tous. ”

Philippe Avare

Délégations :

finances, stratégie
budgétaire, et

valorisation du
patrimoine historique

Quartier : Époque

Âge : 70 ans

Profession : Retraité

Lieu préféré

à Gagny : Lac de
Maison Blanche



“ Habitant de Gagny
depuis 70 ans,
je suis heureux de
pouvoir continuer
à m'impliquer pour
la bonne gestion
de ma ville. ”

Ibticem Boukari

Délégations : accès
à l'emploi, insertion
et formation
professionnelle

Quartier :

Jean Bouin

Âge : 44 ans

Profession :

Chargée de relations
partenaires

Lieu préféré

à Gagny : Gare de
Gagny



“ Parce que je crois
fondamentalement
que l'insertion se
construit sur le terrain,
je souhaite être présente
aux côtés des Gabiniennes
et Gabiniens pour
structurer les parcours,
renforcer les partenariats
et ouvrir des opportunités
durables sur notre
territoire. ”

Georges Gestin

Délégations :

aménagement de
l'espace public et
mobilités

Quartier :

Maison Blanche

Âge : 60 ans

Profession :

Chef de Police
municipale

Lieu préféré

à Gagny : Château
de Maison Blanche



“ Grâce à ma bonne
connaissance
de notre commune,
je souhaite
travailler avec
Monsieur le Maire
et les Gabiniennes
et Gabiniens pour
construire un espace
public plus agréable,
plus accessible et
mieux partagé
par tous. ”

Diarrafa Diallo

Délégations :
égalité femme-
homme et lutte
contre les violences
faites aux femmes

**Quartier
de délégation :**
Grand Centre
Âge : 42 ans
Profession :
Directrice
périscolaire
**Lieu préféré
à Gagny :** centre
social Jacques Prévert



“ Je suis heureuse de pouvoir continuer le travail déjà engagé pour promouvoir l'égalité femme-homme et accompagner les femmes et les enfants victimes de violences. ”

Stéphane Aujé

Délégations :
solidarités et habitat
**Quartier
de délégation :**
Franceville

Âge : 36 ans
Profession :
Généalogiste
successoral
**Lieu préféré
à Gagny :**
l'Arboretum



“ Derrière chaque situation, il y a des parcours de vie, des difficultés, mais aussi des espoirs auxquels je m'attacherai à répondre avec exigence et bienveillance, convaincu que l'humain doit toujours primer. ”

Muriel Boussuges

Délégations :
vie associative,
engagement citoyen
et au bénévolat
**Quartier
de délégation :**
Jean Bouin

- Jean Moulin
Âge : 57 ans
Profession :
Responsable
commerciale
**Lieu préféré
à Gagny :** Espace
des sports et des
associations



“ Impliquée dans le monde associatif depuis 18 ans et habitante du quartier Jean Bouin, je suis heureuse et honorée de mettre mes compétences au service de ma ville et d'œuvrer pour mon quartier. ”

Loïc Guiheneuf

Délégations :
jeunesse et pratique
sportive
**Quartier
de délégation :**
Grand Sud

Âge : 50 ans
Profession :
Éducateur sportif
**Lieu préféré
à Gagny :**
Parc Courbet



“ Je suis convaincu que le sport est un formidable levier d'éducation et d'inclusion. Aussi je serai aux côtés des associations pour les accompagner dans leurs projets. Je souhaite également offrir à nos jeunes des espaces où ils peuvent s'épanouir, se dépasser et trouver leur voie. ”

Les 43 membres du Con



Le Maire

ROLIN CRANOLY

Conseiller départemental

1^{er} Vice-président délégué du Territoire

Grand Paris Grand Est

Conseiller métropolitain

Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres

Les Adjointes et Adjointes au Maire



**Bénédicte
AUBRY**

1^{ère} Adjointe au Maire, déléguée
à la petite enfance,
à la parentalité
et aux modes de garde

Conseillère territoriale



**Ashween
SIVAKUMAR**

Délégué à la
communication,
aux grands projets
et à la concertation



**Aïcha
MEDJAOUI**

Déléguée à la cohésion
sociale, à la politique
de la ville, la santé
et l'accès aux soins

Conseillère territoriale



**Anthony
MARQUES**

Délégué à la nature
en ville, à la biodiversité
et à la cause animale

Conseiller territorial



**Mireille
BOURRAT**

Déléguée à
l'administration générale,
aux ressources humaines
et à la qualité
du service public



**Guillaume
FOURNIER**

Délégué aux bâtiments
communaux, à la qualité
de vie des seniors,
à l'autonomie et au lien
intergénérationnel

Conseiller territorial



**Marija
VICOVAC**

Déléguée à l'éducation,
à la réussite éducative
et à la protection
de l'enfance



**Thierry
KITTAVINY**

Délégué au
développement
économique,
au commerce
et à l'artisanat

Conseiller territorial



**Élodie
CUTARD**

Déléguée à la culture,
à la création et à la vie
artistique



**Philippe
AVARE**

Délégué aux finances,
à la stratégie budgétaire
et à la valorisation
du patrimoine
historique



**Ibticem
BOUKARI**

Déléguée à l'accès
à l'emploi, à l'insertion
et à la formation
professionnelle

Conseillère territoriale



**Georges
GESTIN**

Délégué à
l'aménagement
de l'espace public
et aux mobilités

Les Adjointes et Adjointes de Quartier



**Diarrafa
DIALLO**

Quartier Grand Centre
(Centre-Ville, L'Époque,
Parc Carette)

Déléguée à l'égalité
femme-homme et à la
lutte contre les violences
faites aux femmes



**Stéphane
AUJÉ**

Quartier Franceville

Délégué
aux solidarités
et à l'habitat

Conseiller territorial



**Muriel
BOUSSUGES**

Quartier Jean Moulin
et Jean Bouin

Déléguée à la vie
associative,
à l'engagement citoyen
et au bénévolat



**Loïc
GUIHENEUF**

Quartier Grand Sud
(Maison Blanche,
Le Chénay, Pointe de
Gournay, Les Abbesses)

Délégué à la jeunesse
et à la pratique sportive

Conseil Municipal de Gagny

Les Conseillères et Conseillers municipaux délégués



**Michel
MARTINET**

Délégué
à l'espace public



**Régine
GÉRARD**

Déléguée
au devoir de mémoire



**Pierre
ARCHIMÈDE**

Délégué à la sécurité
publique



**Sylviane
GUICHARD-
LAIR**

Déléguée à l'état-civil



**Vincent
CRÉACHEDEC**

Délégué
à la médiation culturelle



**Isabelle
COHEN-SKALLI**

Déléguée
aux projets éducatifs



**Jean
LEOUÉ**

Délégué à la transition
énergétique



**Nathalie
GUESDON**

Déléguée à la
démocratie locale



**Mehdi
JOURNO**

Délégué au numérique



**Khoumba
DIARRA**

Déléguée
à l'entrepreneuriat



**Émilien
MALANDA**

Délégué
à l'éducation sportive



**Soufiane
BENSERIDA**

Délégué aux solidarités



**Dorian
COUSIN**

Délégué au protocole
et à l'éducation à la
citoyenneté



**Julien
AVARE**

Délégué au budget

Les Conseillères et Conseillers municipaux



**Karine
PAINEAU**



**Catherine
SÉROT**



**Sandrine
MIMOUN**



**Frédéric
PUYRAIMOND**



**Sylvie
PEREIRA
SANTARÉM**



**Ryanna
ABOELMAGD**



**Samreen
CHOUDHRY**

Les Conseillères et Conseillers municipaux de la minorité



**Fabrice
OLIVET**



**Aline
GAULUPEAU**



**Anne-Marie
GATHIÉ**



**Cédric
PERALMA**



**Martin
AZOULAY**

Les 10 actions phares des 365 premiers jours

Au lendemain de leur installation, les membres du nouveau Conseil Municipal ont fixé un cap clair : agir concrètement pour répondre aux attentes des habitantes et habitants, mais aussi préparer l'avenir de la commune. Les 365 prochains jours seront décisifs pour engager les premières transformations et donner corps aux engagements pris.

Dans un contexte en constante évolution, la Municipalité a choisi de concentrer son action autour de priorités fortes : améliorer le cadre de vie, assurer la sécurité de toutes et tous, renforcer les solidarités et soutenir le dynamisme local. Autant de défis qui appellent des réponses visibles, utiles et durables.

À travers ces pages vous découvrirez les 10 actions phares qui marqueront cette première année de mandat. Des initiatives concrètes, pensées pour le quotidien des Gabiniennes et Gabiniens, pour construire dès aujourd'hui la ville de demain.

Renforcer la présence de la Police Municipale sur le terrain

La sécurité constitue un socle essentiel de l'action municipale. En renforçant la présence visible de la Police Municipale, notamment par des patrouilles pédestres dans les zones commerçantes et par des brigades spécialisées (vélos, motos), la Municipalité fait le choix d'une sécurité de proximité, préventive, dissuasive et réactive. Cette orientation traduit une volonté claire : rétablir un lien de confiance et de proximité avec les habitantes et habitants tout en garantissant un espace public apaisé pour toutes et tous.



Plus de
400
vues de vidéoprotection



Soutenir activement le tissu économique local

La création d'un fonds d'accompagnement à l'installation de nouveaux commerces et à la rénovation des façades s'inscrit dans une stratégie de redynamisation du tissu économique local.

Co-construit avec les commerçantes et commerçants, ce dispositif traduit une approche partenariale et pragmatique, visant à renforcer l'attractivité du centre-ville et à soutenir celles et ceux qui font vivre l'économie de proximité.



30
premières
minutes
gratuites de
stationnement
dans les
parkings
souterrains du
centre-ville

Encourager la consommation locale

L'instauration de la gratuité des 30 premières minutes de stationnement dans les parkings souterrains du centre-ville répond à un objectif clair : lever les freins à la fréquentation des commerces. Cette mesure s'inscrit dans une politique globale de soutien à l'activité locale, mais aussi de reconquête et de réappropriation du centre-ville par les Gabiniennes et Gabiniens.

Faire vivre la citoyenneté dès le plus jeune âge

Avec la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME), la Municipalité réaffirme sa volonté de former les citoyennes et citoyens de demain. Cette instance permettra aux plus jeunes de s'initier concrètement à la vie démocratique, de s'exprimer à travers des consultations et de participer à des projets collectifs, incarnant ainsi une vision participative de l'action publique.



Renforcer l'offre d'accueil de la petite enfance

L'ouverture de la crèche de 60 places avenue Louis Lumière au cours du 4^e trimestre 2026 marque un engagement fort en faveur des familles gabiniennes. En développant des solutions d'accueil adaptées, la Municipalité répond à un besoin concret des parents tout en favorisant l'égalité des chances dès le plus jeune âge.





Rendre l'action sociale plus accessible

Le déplacement du Centre Communal d'Action Sociale au croisement des rues Jules Guesde et Aristide Briand, au second semestre 2026, vise à améliorer la visibilité et l'accessibilité de ce service essentiel. En offrant un lieu plus repérable et plus accueillant, l'équipe municipale réaffirme son attachement à une politique sociale de proximité, humaine et digne, au service des publics les plus fragiles.

Améliorer concrètement le cadre de vie dans tous les quartiers

La création d'un service de Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) traduit une volonté d'action directe sur le terrain.

En renforçant le lien avec les bailleurs sociaux et en s'appuyant sur des agentes et agents dédiés, la Municipalité entend traiter efficacement les problématiques du quotidien avec un contact direct et appuyé avec les bailleurs sociaux, et améliorer durablement les conditions de vie des habitantes et habitants.

Développer l'accès à la culture

La création d'une discipline d'arts vivants au Conservatoire municipal François-Joseph Gossec illustre une ambition culturelle renouvelée. En élargissant l'offre artistique, l'équipe municipale favorise l'expression, la créativité et l'accès à la culture pour toutes et tous dès le plus jeune âge, affirmant ainsi son rôle dans l'épanouissement individuel et collectif.

Le conservatoire propose déjà un large panel d'activités : danse, musique, arts plastiques. L'ajout de cette nouveauté complète l'offre déjà disponible dans le Conservatoire à Rayonnement Communal de Gagny.



Valoriser le patrimoine local

L'inauguration du château de Maison Blanche au printemps 2027 s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du patrimoine communal. Au-delà de la restauration d'un site emblématique, il s'agit d'en faire un lieu ouvert, vivant et partagé, au bénéfice de toutes les habitantes et tous les habitants de Gagny.



Faire preuve d'exemplarité dans la gestion publique

La suppression des 3 000€ annuels de frais de représentation du Maire envoie un signal fort. Dans un contexte où des efforts sont demandés à chacune et chacun, Monsieur le Maire choisit de montrer l'exemple en maîtrisant ses propres dépenses. Cette décision s'inscrit dans une volonté de transparence, de sobriété et de respect de l'argent public.

À travers ces 10 actions prioritaires, l'équipe municipale affirme un cap, résolument tourné vers les Gaginiennes et Gaginiens. Elles traduisent une volonté d'allier efficacité, proximité et responsabilité dans chaque décision, en restant fidèle à une exigence constante : améliorer durablement la qualité de vie et préparer l'avenir de la commune.

Ces 10 actions ne sauraient à elles seules résumer l'ensemble de l'action municipale à venir : elles constituent une feuille de route pour cette première année, appelée à s'enrichir de nombreuses autres initiatives au fil du mandat.

C'est dans cet esprit de confiance, d'action et de transparence que s'ouvrent ces 365 prochains jours, au service de toutes et tous.

3 questions à Bénédicte Aubry

Première Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance,
à la parentalité et aux modes de garde



Comment comptez-vous poursuivre les succès du mandat 2020/2026 ?

Pour le mandat 2026/2032, notre Maire a de nouveau reçu la confiance des Gabiniennes et Gabiniens, avec une équipe renouvelée. Notre ville continuera à progresser dans de multiples domaines.

En s'appuyant sur un programme élaboré avec précision, c'est avec rigueur et audace que nos projets seront réalisés. Les recherches d'aides financières auprès des différents organismes institutionnels ne failliront pas, afin de garantir l'état de nos finances locales.

Le recours à une délégation de service public a été une décision courageuse pour bénéficier d'une expertise extérieure tout en restant extrêmement vigilants au bien-être de nos enfants.

Qu'envisagez-vous face aux besoins croissants en places en crèche ?

Un multi-accueil de 60 places est en construction avenue Louis Lumière, au Chénay, et ouvrira au cours du 4^e trimestre 2026 pour répondre à la demande croissante de places de crèches.

Ce mandat verra aussi le déplacement de la crèche Saint-Fiacre, qui passera de 20 à 40

places grâce à une nouvelle structure petite enfance.

Nous poursuivrons également l'accompagnement d'installations de crèches privées sur la ville.

“Renforcer les compétences parentales, sans se substituer aux parents”

Quel est votre rôle d'adjointe à la parentalité et comment sont suivies les familles gabiniennes ?

Il s'agit d'une nouvelle délégation inscrite dans mes fonctions, néanmoins, elle était déjà mise en pratique dans mes actions.

La parentalité est le suivi de chaque famille qui me questionne. Dès l'instant que ces requêtes me sont adressées, je contacte moi-même tous les parents.

Il m'arrive d'être la confidente de parents en demandes d'aides particulières : des

événements soudains au sein du foyer, maladie grave, décès d'un des deux parents, des familles monoparentales, des mamans mineures encore en scolarité et des grands-parents éprouvés par cette situation. Ces familles échangent aussi avec le personnel du service Petite Enfance afin d'être à l'écoute de situations délicates.

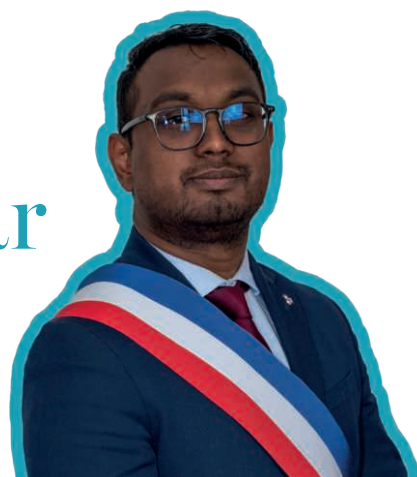
Je suis convaincue qu'apporter de l'aide à toutes ces parents, c'est aussi le devoir d'une élue au sein de sa ville.

Tous nos professionnels de crèches, observent avec bienveillance, mais vigilance, chaque famille accueillie. Un retour immédiat est alors signalé au service de la Petite Enfance : si suspicion d'un événement particulier nous pouvons recevoir les familles afin de comprendre l'objet de ces signalements.

Pour conclure, la parentalité conduit à aider les parents à exercer leur rôle en tant que responsables envers leurs enfants, tout en proposant des actions de prévention, d'écoute, d'éducation et de social. Nos actions doivent renforcer les compétences parentales, sans se substituer aux parents.

3 questions à Ashween Sivakumar

Adjoint au Maire délégué à la communication,
aux grands projets et à la concertation



En quoi consiste votre délégation aux grands projets et à la concertation, et quelles sont vos priorités ?

Monsieur le Maire m'a confié des délégations stratégiques qui allient la conduite des grands projets et le renforcement de la concertation avec les habitantes et habitants. Notre priorité est claire : faire avancer des beaux projets attendus par les Gabiniennes et les Gabiniens.

“*Nous souhaitons renforcer la place de toutes et tous dans la décision publique*”

Cela passe notamment par l'ouverture du Parc Nature des Carrières de l'Ouest, l'achèvement de l'îlot Cœur de ville avec ses bars-brasseries et son Centre Municipal de Santé, la création de la halle gourmande, ou encore la valorisation du château de Maison Blanche. Nous engagerons également une transformation ambitieuse et nécessaire du quartier Jean Bouin.

En parallèle, nous souhaitons renforcer la place de toutes et tous dans la décision publique et cela passe par la concertation. Ma vision est simple : des projets utiles, visibles et construits avec les habitantes et les habitants, pour une ville plus attractive, durable et proche de sa population.

Comment associer les habitantes et habitants dans les grands projets et développer la concertation ?

Associer les Gabiniennes et les Gabiniens est une condition indispensable à la réussite des grands projets. Lors du précédent mandat, nous avons déjà largement concerté, à travers des réunions publiques, des consultations des membres de nos instances de démocratie locale, en ligne ou sur le terrain auprès de toutes et tous.

Aujourd'hui, nous voulons aller encore plus loin pour renforcer la démocratie locale en développant les consultations et les échanges, notamment grâce aux outils numériques et au futur dispositif « Allô Monsieur le Maire », pour permettre à chacune et chacun de s'exprimer plus facilement.

Nous allons améliorer la lisibilité des dispositifs existants, avec une page dédiée aux instances consultatives sur

le site de la Ville, pour que tout le monde puisse s'informer et participer.

Nous mènerons des projets qui répondent réellement aux attentes : écouter, co-construire et décider en prenant en considération les différents retours.

Quelle est votre vision de la communication municipale ?

La communication municipale doit être moderne, parce que les usages évoluent en permanence. Nous devons nous adapter aux nouveaux codes pour toucher tous les publics, tout en demeurant attentifs à celles et ceux pour qui l'accès au numérique est un frein.

Il faut qu'elle soit accessible, parce que l'information municipale doit être claire, lisible et compréhensible par toutes et tous. Il ne s'agit pas seulement d'informer, mais de bien informer.

Enfin, la communication ne doit pas être uniquement descendante. Elle est un outil de dialogue et de concertation. Nous voulons y intégrer davantage de participation, pour permettre à la population de s'exprimer sur les projets de la Ville.

Résultats en détail

des élections municipales

Bureaux	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'électeurs votants	Nombre de bulletins blancs et nuls	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de suffrages attribués à chaque liste	
					Rolin Cranoly	Cédric Peralma
01 Mairie	1213	537	32	505	384	121
02 Mairie	1172	573	42	531	387	144
03 École Saint-Ecuperly	1266	580	25	555	375	180
04 École Maternelle Montaigne	954	496	19	477	306	171
05 École Blaise Pascal	995	471	32	439	331	108
06 École Blaise Pascal	636	298	13	285	200	85
07 École Blaise Pascal	1077	511	22	489	394	95
08 École Pasteur	705	267	9	258	186	72
09 Centre de Loisirs Cigales	916	402	15	387	287	100
10 Foyer Raymond Valenet	1075	554	24	530	404	126
11 Foyer Raymond Valenet	1126	587	19	568	437	131
12 Crèche La Palombe Bleue	940	401	34	367	270	97
13 École Victor Hugo	880	327	15	312	224	88
14 École Victor Hugo	860	362	5	357	226	131
15 École Lamartine	1349	555	18	537	385	152
16 École Lamartine	1066	416	13	403	307	96
17 École Lamartine	844	323	11	312	239	73
18 École Jules Ferry	1303	493	15	478	346	132
19 École Jules Ferry	1146	514	25	489	363	126
20 Maternelle Louise Michel	1196	557	22	535	376	159
21 École Paul Laguesse	933	449	29	420	304	116
22 Club Émile Cossonneau	1069	539	28	511	400	111
Totaux cumulés	22721	10212	467	9745	7131	2614

Gagny Grandeur Nature

Merci pour votre confiance !

Le 15 mars dernier, vous avez choisi notre liste conduite par notre Maire Rolin Cranoly à 73,18%. C'est historique à Gagny pour une équipe désormais renouvelée avec pour grandes priorités, pour ce nouveau mandat, le souhait d'agir sans délai pour continuer à accompagner le développement de notre belle ville et y protéger ce que nous en aimons.

Comme le précédent, ce mandat sera placé sous le signe de la recherche constante de l'intérêt général.

Pour ce faire, les 3 piliers de notre action demeureront :

- défendre le vivre-ensemble
- veiller à notre sécurité
- préserver notre cadre de vie

Nous conserverons notre méthode de travail basée sur l'écoute, le dialogue et la concertation. Celle-ci a gagné votre confiance et nous a permis de lancer et accomplir des projets majeurs pour Gagny.

Lorsqu'il le faudra, nous saurons également faire preuve de la fermeté nécessaire au bien de toutes et tous. Nous agirons avec le sérieux et la détermination qui ont marqué notre action pendant les six dernières années.

Vous l'aurez compris, nous entamons cette mandature avec une énergie renouvelée et beaucoup de nouvelles idées, comme notamment l'organisation d'une chasse aux œufs qui, bien que fustigée par l'opposition, a rassemblé plus de 1 500 Gabiniennes et Gabiniens le week-end de Pâques.

Vous pouvez compter sur notre équipe pour placer Gagny au cœur de notre action et agir pour une ville toujours plus sûre, solidaire et agréable à vivre.

Le groupe :

Rolin Cranoly, Bénédicte Aubry, Ashween Sivakumar, Aïcha Medjaoui, Anthony Marques, Mireille Bourrat, Guillaume Fournier, Marija Vicovac, Thierry Kittaviny, Élodie Cutard, Philippe Avare, Ibticem Boukari, Georges Gestin, Diarrafa Diallo, Muriel Boussuges, Stéphane Aujé, Loïc Guiheneuf, Michel Martinet, Régine Gérard, Pierre Archimède, Sylviane Guichard-Lair, Vincent Créacheadec, Isabelle Cohen-Skalli, Jean Leoué, Nathalie Guesdon, Mehdi Journé, Khoumba Diarra, Emilien Malanda, Soufiane Benserrida, Dorian Cousin, Julien Avare, Karine Paineau, Catherine Sérot, Sandrine Mimoun, Frédéric Puyraimond, Sylvie Pereira-Santarém, Ryanna Aboelmagd et Samreen Choudhry

Gagny à Gauche

Merci à toutes les Gabiniennes et Gabiniens qui nous ont fait confiance pour cette élection municipale. Notre score nous permet de vous représenter au mieux avec 5 sièges au conseil municipal. Nous aurions voulu vous remercier dans l'édition précédente mais le délai ne l'a pas permis.

Nous félicitons M.Cranoly pour sa réélection et lui souhaitons de réussir dans l'intérêt de notre ville. Nos élus représenteront une opposition constructive, vigilante et intransigeante.

Nous serons particulièrement attentifs à quatre enjeux essentiels pour l'avenir de Gagny :

L'urbanisme et la lutte contre la bétonisation

La qualité des services publics

La démocratie locale et l'écoute des habitants

Les mobilités et le stationnement

A la suite de cette élection, nous avons une pensée pour les 55% d'électrices et d'électeurs qui se sont abstenus car déçus de la politique, notre objectif est de leur redonner confiance.

Durant les années à venir, nous resterons proches des habitant(e)s pour les accompagner et porter leurs revendications auprès de la municipalité.

Lors du conseil municipal du 02 avril, nous avons interrogé M.Cranoly sur les indemnités perçus par la majorité, l'installation d'une antenne réseau sans concertation avec la population, l'accessibilité aux animations de la ville, ou encore le chaos chronique du RER.E malheureusement ses réponses ont été bien insuffisantes, retrouvez notre compte rendu sur www.gagnyagauche.fr

Votre groupe d'opposition Gagny à gauche

gagnyagauche@gmail.fr

Le groupe :

Fabrice Olivet, Aline Gaulupeau, Anne-Marie Gathié, Cédric Peralma et Martin Azoulay

SERVICE À LA PERSONNE



NET SERVICE À DOMICILE
Vous propose :

DEVIS GRATUIT

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la prise des médicaments
- Aide à la préparation et la prise des repas
- Aide à la toilette et à l'habillage
- Aide aux déplacements
- Aide à la réalisation des tâches ménagères
- Aide à la réalisation des tâches administratives
- Garde malade de jour et de nuit
- Jardinage

Conventionné :



103 rue Paul Vaillant Couturier - 93220 GAGNY
01 75 91 57 71 • netservice@sfr.fr
www.netserviceadomicile.fr

Agence
l'Adresse SOPATRIM
l'immobilier coopératif
depuis 1970

www.ladresse-sopatrim.fr

**ACHETER
VENDRE
ESTIMER**



01 43 08 93 47
53, rue Vaillant Couturier
93220 Gagny

Bien plus qu'une agence immobilière

Électricité générale
Plus de 10 ans à votre service



sebelect Sébastien Loiseau

INSTALLATION • RÉNOVATION • DÉPANNAGE
MAINTENANCE • MISE AUX NORMES

14 bis allée Eugénie - 93220 Gagny
06 62 66 62 44 sebelect@sfr.fr
TVA offerte toute l'année

Well Seen
Optique & Audition



-50%

Jusqu'au 19 mai 2026

sur toutes les montures optiques*

Bilan visuel Offert

wellseen.fr
01.43.81.88.53
2 rue saint Germain - Gagny

***Voir conditions en magasin**